Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
M R
22 AOUT 2008
75941
N° DE DEPOT

DEVRED
Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.100.000 €
Siège social : 4 rue Rougemont
75009 PARIS
342.948.965 RCS PARIS

97B12334

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2008

L'an deux mille huit et le vingt six juin, à neuf heures quarante cinq, les associés de la société DEVRED se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 4 rue Rougemont, 75009 PARIS, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Antoine LEROY préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la Présidente permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 810.000 actions sur les 810.000 actions composant le capital social.

Le Président constate que les associés présents ou représentés réunissant la majorité requise, l'Assemblée peut valablement délibérer.

.....
.....

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

.....
.....

- *Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant ;*
- *Pouvoirs pour les formalités ;*
- *Questions diverses.*

.....
.....

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

.....
.....

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de la société EXCO BRETAGNE ABO, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Alain GAUDE, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide :

- de renouveler la société EXCO BRETAGNE ABO, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,

- et décide de nommer également pour une période de six exercices, Monsieur Christophe OLIVIER, né le 1er janvier 1960 à Brest, domicilié 18 rue Jean Jaurès, 29200 BREST, en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Alain GAUDE, non renouvelé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Pour copie
certifiée conforme

